



**SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

15TR-AOO/SENVH/PRMP/UGPM.23
04/09/2023

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **25/08/2023** dans **Les Nouvelles** le **25/08/2023**.

2. Le SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux d'aménagements des places publiques sportives répartis en deux (02) lots: - Lot n°01: aménagement connexe du stade Barea Mahamasina; Lot n°02: aménagement de la salle de musculation du stade Andaboly Tuléar , Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à 2 lot(s) au maximum,

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : FETY Stanicia
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Bureau : Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra niveau R-2. , Étage : Niveau R-2 , Porte : 1

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 2 : quatre-vingt mille Ariary (Ar 80 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra niveau R-2. , étage: Niveau R-2 / porte: 1 au plus tard le 09/10/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres

hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : deux millions quatre cent mille Ariary (Ar 2 400 000.00)
- Lot 2 : neuf cent mille Ariary (Ar 900 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Stade BAREA Mahamasina	13/09/2023	10:00	Agent SENVH
	Stade BAREA Mahamasina	14/09/2023	10:00	Agent SENVH
2	Stade Andaboly Tuléar	13/09/2023	10:00	Agent SENVH
	Stade Andaboly Tuléar	14/09/2023	10:00	Agent SENVH

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à _____, Le 04/09/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics